

Faciliter l'emploi des jeunes femmes immigrantes

L'immigration est comparable à un déracinement qui confronte celui ou celle qui y est exposé(e) à un ensemble de nouvelles règles de vie, dont la maîtrise est indispensable à la survie. Ce déracinement est amplifié par un ensemble de difficultés comme le choc culturel, la non adéquation des valeurs et des principes, la disparité entre les diplômes acquis à l'étranger et ceux obtenus au Québec et plusieurs autres facteurs. Dans ces conditions, il est évident que la personne qui arrive de l'étranger pour s'installer au Québec, est complètement désorientée et a absolument besoin d'aide pour se frayer un chemin vers une intégration socioprofessionnelle réussie. L'immigration peut s'avérer très enrichissant s'il est abordé avec la connaissance nécessaire et les moyens d'appliquer cette connaissance à des actions quotidiennes concrètes.

Connaître et appliquer sont les idées maîtresses de la mission que le CEJFI accomplit quotidiennement auprès des jeunes femmes immigrantes désireuses de trouver un emploi. Ces femmes sont particulièrement désavantagées quand il s'agit d'intégrer le marché du travail. En effet, les statistiques démontrent qu'il y a autant de femmes que d'hommes qui immigreront au Québec¹. Mais la plupart de ces femmes immigreront dans des conditions qui vont contribuer à leur isolement social. En effet, beaucoup de ces femmes viennent au Canada dans la catégorie du regroupement familial ou elles sont les requérantes secondaires qui accompagnent leurs maris qui viennent en tant que travailleurs qualifiés². Cet état de choses les met dans une position plutôt inconfortable comme le souligne bien Anu Bose, directrice de l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada : «Elles arrivent comme dépendantes et n'ont pas droit à tous les services pour immigrants, comme les cours de langue et l'aide à l'emploi»³. Cela a pour résultat de les plonger dans un isolement qui finit par les marginaliser. Ces femmes peuvent être parrainées, 61% des personnes parrainées sont des femmes, ce qui limite leur accès à des ressources qui

¹ Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec 3e trimestre et 9 premiers mois 2009

² Beaulieu, Nicole / Saint-Hilaire, Mélanie, « Je ne suis pas celle que vous croyez » - Elles sont plus scolarisées et expérimentées qu'on ne le croit. Que fait-on du talent des immigrantes ?, Gazette des femmes, Vol. 26, no 5, p.25-28.

pourraient leur être nécessaires pour sortir de l'isolement, comme l'aide sociale ou différents programmes gouvernementaux.

En plus des limites dues à leur statut d'immigration, ces jeunes femmes immigrantes ont souvent des enfants en bas âge, ce qui réduit les actions extérieures qu'elles pourraient entreprendre. La conciliation travail/famille prend un autre sens quand elle est conjuguée à des contraintes culturelles qui stigmatisent souvent le rôle de la population féminine, contraignant celle-ci à être la seule responsable des soins apportés aux enfants. Ce qui élimine la possibilité d'un partage des tâches entre époux et ainsi oblige souvent ces femmes à devoir attendre de mettre les enfants à l'école avant d'entreprendre leurs démarches socioprofessionnelles. Dans l'arrondissement de Saint-Laurent, particulièrement, il a été constaté que 45% des femmes immigrantes ont des enfants et parmi ces 45%, 41% ont des enfants de moins de 5 ans⁴. Alors, que ce soit de part leur statut d'immigration ou leur situation familiale, ces femmes se retrouvent souvent contraintes à rester chez elles, sans rien faire, sans développer aucune de leurs compétences ou sans suivre une formation quelconque. Et quand leur situation finit par changer (la période de parrainage se termine ou les enfants sont assez grands pour aller à l'école), ces femmes ne savent pas plus quoi faire parce qu'elles n'ont aucune idée de comment fonctionne le système éducationnel ou le marché du travail, étant donné qu'elles n'y ont jamais participé, du moins ici au Québec.

Il existe aussi des jeunes femmes immigrantes qui trouvent la force et le courage de se lancer dans la recherche d'un emploi, quelques temps après leur arrivée au Québec. Mais elles sont vite désillusionnées parce que les formations effectuées dans leur pays d'origine ne sont pas reconnues, parce qu'elles n'ont aucune expérience du marché du travail québécois, parce qu'elles se font dire qu'il faudrait qu'elles mettent à jour leurs diplômes. La plupart du temps, ces seules difficultés sont assez importantes pour perpétuer ce cercle vicieux de l'isolement, car une fois que certaines femmes ont essayé d'intégrer le marché du travail et que cela a résulté sur un échec, il leur est doublement difficile de ressortir de cet isolement. C'est pourquoi elles ont besoin d'une mesure

³ Ibid.

⁴ Conseil du statut de la femme, *Des nouvelles d'elles, les femmes immigrées du Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 2005

transitoire qui les prépare à l'intégrer petit à petit, en apprenant d'abord les règles qui le régissent, les valeurs qui y sont importantes et bien d'autres choses.

Sans aucune expérience concrète et prolongée du marché du travail, les jeunes femmes immigrantes, qu'elles soient issues de la catégorie du regroupement familial, qu'elles soient de jeunes mères ayant à leur charge de jeunes enfants et qu'elles soient des chercheuses d'emploi désillusionnées, ne savent pas comment se préparer pour y entrer, quelles sont les règles et les normes qui régissent ce milieu, quelle importance les différences culturelles peuvent avoir dans un contexte professionnel et surtout comment est vécue la culture d'entreprise ici au Québec. La plupart ne savent pas non plus quelle orientation professionnelle choisir étant donné qu'elles ne savent pas à quoi les diplômes acquis dans leur pays d'origine correspondent sur le sol québécois. Pour la majorité, il faut faire une réorientation de carrière ou retourner à l'école pour une mise à niveau et répondre aux exigences du marché de travail. Étant plongées dans ces indécisions, elles sont souvent incapables de distinguer leur potentiel distinctif. Analyser ses aptitudes, ses compétences personnelles et professionnelles, ses motivations, gérer ses ressources personnelles, organiser ses priorités professionnelles, découvrir ses compétences intérieures, se révèlent être des tâches ardues pour ces jeunes femmes immigrantes qui sont restées trop longtemps éloignées de toutes ces démarches.

C'est pourquoi le CEJFI a mis sur pied un projet pour renverser la tendance et permettre à ces jeunes femmes de jouir de leur potentiel, tout en contribuant à leur nouvelle terre d'accueil. L'accès à l'emploi constitue le plus sûr chemin vers la prise d'autonomie sociale et professionnelle. Ce projet, «Accélérer l'intégration des jeunes femmes immigrantes : moyens et mesures» a pour objectif général de permettre une intégration réussie et rapide des jeunes femmes immigrantes dans le milieu socioprofessionnel québécois. C'est un programme préparatoire qu'il est nécessaire de suivre avant d'entreprendre quoi que ce soit, car il donne les outils nécessaires pour non seulement comprendre la culture socioprofessionnelle et éducationnelle du Québec et ainsi d'intégrer facilement le marché du travail, mais aussi de développer des compétences et des atouts pour mieux se vendre sur le marché du travail.

Depuis sa création, il y a un peu plus de trois ans, le projet a permis d'accompagner 40 jeunes femmes immigrantes dans leur intégration

socioprofessionnelle. Le but du projet n'étant pas seulement que ces femmes trouvent un travail mais qu'elles intègrent une profession, ce qui aura comme conséquence de prolonger le maintien en emploi. En effet, l'organisme à travers ce projet, voulait mettre fin aux emplois précaires et sans spécialisation qui sont souvent dévolus aux femmes immigrantes. Le résultat souhaité était qu'à la fin du programme, chacune de ces femmes entreprenne une démarche pour intégrer une profession correspondant à son centre d'intérêt. C'est ainsi qu'il y en a parmi elles qui ont trouvé du travail dans des domaines aussi variés que la biochimie, l'enseignement, le journalisme, le service à la clientèle, la mode, l'éducation à la petite enfance. Et pour toutes les autres qui n'ont pas intégré un emploi à la fin du projet, elles sont retournées à l'école, soit pour une mise à niveau, soit pour une réorientation de leur carrière ou pour apprendre à nouveau les fondements d'une éducation scolaire équilibrée. Généralement, les femmes qui s'orientent vers des mises à niveau sont des femmes exerçant des métiers spécialisés comme l'architecture, le droit ou encore l'informatique. Il est assez difficile pour ces femmes d'accepter, du moins au début du projet, l'idée qu'elles doivent retourner à l'école. Mais une fois qu'un programme est établi avec elles, le retour à l'école n'apparaît plus comme un obstacle, mais comme une marche menant vers le sommet.

C'est tout de même déplorable que ces femmes, qui pour la plupart, avaient des carrières professionnelles dans leurs pays d'origine, soient réduites à devoir retourner à l'école ou à changer de profession parce qu'il n'existe pas de programme de mise à niveau officiel pour la plupart des métiers spécialisés ; la plupart du temps, il est demandé aux personnes issues de l'immigration de recommencer leurs études ou c'est elles-mêmes qui doivent faire des recherches pour trouver les raccourcis scolaires qui leur permettront de se qualifier pour le marché du travail québécois, sans perdre des années de leur vie à l'école. Tout cela est dû au fait que ce marché du travail n'accorde pas beaucoup de valeur aux diplômes étrangers, même quand ils ont été évalués par le Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (M.I.C.C.). Les entreprises sont plus à l'aise avec des diplômes québécois. Il serait plus judicieux si le milieu de l'enseignement en collaboration avec le M.I.C.C. pouvait élaborer des programmes de mise à niveau pour des métiers spécialisés qui tiendraient compte des acquis de la personne et réduiraient ainsi le temps que ces personnes auront à passer sur les bancs de l'école.